

Livraison: quels sont vos droits et recours?



La date de livraison doit-elle être déterminée au moment de la commande ? Si la livraison prend du retard, ou si la marchandise est endommagée pendant la livraison, quels sont vos droits ? Qui est responsable ? Qui doit se charger des recours ? Comment demander la résolution du contrat en cas de retard de livraison ?

Cette fiche aborde les 16 questions les plus fréquentes en matière de livraison.

Lire la fiche pratique

Actualités



Qu'est-ce que le label national antigaspillage alimentaire ?

Qui est concerné par le label gaspillage alimentaire, instauré par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire?

Voir la vidéo



Impôts 2023 : la déclaration en ligne des revenus est ouverte

Suivez les conseils de la Direction générale des Finances publiques et de l'INC pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus.

Lire l'actualité



Faillite d'un commerçant ou d'une entreprise : quels sont vos recours ?

Si vous avez commandé un meuble chez un commerçant qui a fait faillite et que vous n'avez jamais été livré, sachez que des recours sont possibles.

Voir la vidéo



Changement des compteurs d'eau en immeuble, ce qu'il faut savoir

Vous vivez dans un immeuble collectif et les compteurs d'eau de votre logement vont être remplacés. Voici les informations à connaître pour bien préparer cette intervention.

Voir la vidéo



Les villes françaises qui accueillent les compétitions lors



Les écodéfis pour encourager la sobriété énergétique, qu'est-ce que c'est ?

des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques seront bien représentés en Île-de-France. Mais également dans d'autres villes, quelles sont-elles ?

Lire ou écouter l'article

Depuis 4 ans, le dispositif "Mon Programme pour Agir", permet à des particuliers de réduire leur consommation d'énergie et de soutenir des projets favorables à la transition énergétique.

Voir la vidéo

<u>Fiches pratiques</u> | <u>Lettres types</u> | <u>Simulateurs</u> | <u>Associations de consommateurs</u>

Institut National de la Consommation 76, avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF







Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation (mentions légales). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Se désinscrire

© 2024 - Institut National de la Consommation